

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 1^{er} mai 2017 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Claude Laflamme, conseiller au siège # 4
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Sont absents :

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux :
 - a. Séance ordinaire du 3 avril 2017
 - b. Séance extraordinaire du 18 avril 2017
4. Acceptation des dépenses
5. Autorisation de remboursement avant terme – Fonds de roulement
6. Dépôt du Programme FAIR 2017 et Fonds Forestier
7. Reconstruction du mur de soutènement – Chemin du Portage – Mandat de contrôle qualitatif
8. Création d'un comité de suivi de la démarche MADA
9. OMH Mont-Louis – Représentant au Comité de transition et de concertation (CTC)
10. Centre Judes Drouin –Plans de structure et devis technique
11. Subdivision cadastrale – Approbation du lotissement 263-1-1, 264-2-1, 264-3-1 Seigneurie Mont-Louis
12. Achat d'équipement usagé – Terrière et balai pour tracteur
13. Offres d'emploi saisonnier – Mandat pour analyse des candidatures
14. Vente pour défaut de paiement de taxes – Mandat de représentation
15. Monument militaire commémoratif – Demande rencontre d'informations publiques
16. Demandes diverses :
 - a. Cercle de Fermières de Mont-Louis Journée de la famille – 21 mai
 - b. Maison l'Essentielle – Demande de vin d'honneur pour l'inauguration
 - c. Chevaliers de Colomb Mont-Louis – Fête des Mères
 - d. Chevaliers de Colomb Gros-Morne – Fête des Mères
 - e. Chevaliers de Colomb Gros-Morne- Revue annuelle Cadets
 - f. Croix-Rouge Canadienne - Québec
 - g. Festival Gros-Morne 2017
 - h. Sports & Loisirs Gros-Morne – Subvention annuelle
17. Rapport des représentants municipaux aux différents comités
18. Période de questions
19. Levée de la session

085-05-2017 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Laflamme,
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le point «Demandes diverses» demeure ouvert.

Proposition adoptée.

086-05-2017 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux des sessions suivantes :

- ✓ Séance ordinaire du 3 avril 2017
- ✓ Séance extraordinaire du 18 avril 2017

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Germain Émond,
il est résolu que les procès-verbaux soient adoptés tel que rédigé.

Proposition adoptée.

087-05-2017 ACCEPTATION DES DÉPENSES

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	124 991,36 \$
Comptes payés, pour un total général de	86 315,94 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	29 862,10 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF AU 30 avril 2017.

La secrétaire-trésorière dépose l'état des activités de fonctionnement et d'investissement comparatif en date du 30 avril 2017.

088-05-2017 FONDS DE ROULEMENT – AUTORISATION DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Considérant la résolution 185-11-2016 autorisant l'utilisation du fonds de roulement en 2016 ;

Considérant que le 1^{er} remboursement de 10 000 \$ soit 1/5 du total emprunté doit être effectué la 1^{ère} année suivant le prélèvement ;

Considérant que le remboursement a été prévu au budget 2017 et que la dépense a été effectuée dans la même année ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal autorise le remboursement anticipé de 10 000 \$ au fonds de roulement puisque la somme est partie intégrante du budget 2017.

Proposition adoptée.

089-05-2017 DÉPÔT DU PROGRAMME FAIR 2017 ET FONDS FORESTIER

Considérant la convention à intervenir entre le MESI (Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation) et la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie dans le cadre du Programme «Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - volet 4» ;

Considérant que la répartition budgétaire attribue un montant total de 11 111\$ dont 10 000 \$ en provenance du MESI et 1 111\$ étant la contribution municipale;

Considérant que le Fonds Forestier autorise une dépense de 3000 \$ pour l'année 2017;

Considérant qu'il y a lieu de réunir les 2 programmes dans une demande commune afin de réaliser des travaux de débroussaillage de l'emprise de certains chemins et la mise à jour du plan de mesures d'urgence (PMU) ;

En conséquence,
Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve le projet tel que présenté et autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 14 500 \$ dans le cadre du Programme FAIR – volet 4 pour l'année financière 2017;

QUE Suzanne Roy, secrétaire-trésorière directrice générale soit autorisée à signer tout document relatif au Programme FAIR – Volet 4 pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis ;

Le projet sera réalisé entre le 15 mai et le 8 décembre 2017.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 02 62200.

Proposition adoptée.

090-05-2017 RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT – CHEMIN DU PORTAGE – MANDAT DE CONTRÔLE QUALITATIF

Considérant qu'une offre de services professionnels a été transmise auprès de deux soumissionnaires potentiels ;

Considérant qu'après analyse, ARPO Groupe-conseils a déclaré la soumission déposée par Englobe Corp. la plus basse conforme à la description du mandat de contrôle qualitatif des matériaux soumis ;

Considérant que le prix soumis est sur une base horaire et unitaire et que la présence du technicien au chantier est établie selon l'évolution des travaux sur demande de la Municipalité ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis octroie le contrat de contrôle qualitatif des matériaux relatif à la *Réfection du mur de soutènement – Chemin du Portage* à la firme ayant présenté la soumission conforme la plus basse, soit Englobe Corp. pour un montant total estimé à 14 475,35 \$, taxes incluses.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution – Montage financier du Programme AIRRL.

Proposition adoptée.

091-05-2017 CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI DE LA DÉMARCHE MADA

Considérant que suite à l'adoption de la Politique aux aînés, il est requis de former un comité de suivi et de rédiger le bilan annuel pour transmission aux Ministère de la Famille ;

Considérant que chaque Municipalité est invitée à nommer un représentant(e) pour siéger au comité de suivi de la démarche MADA (4 rencontres annuelles) ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis mandate Serge Chrétien, maire à titre de représentant pour siéger au Comité de suivi de la démarche MADA.

Proposition adoptée.

092-05-2017 OMH MONT-LOUIS – REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION (CTC)

Considérant que la Société d'Habitation du Québec a mis en place une démarche de regroupements des Offices d'Habitation (OH) ;

Considérant que la SHQ souhaite que les regroupements se réalisent sur une base consensuelle afin de répondre aux besoins et aux particularités des milieux qu'ils auront à servir ;

Considérant que le Guide d'accompagnement pour la restructuration du réseau des offices d'habitation du Québec vise à soutenir les divers acteurs qui seront appelés à intervenir tout au long de la démarche qui mènera aux regroupements des OH ;

Considérant que le Guide prévoit la formation d'un Comité de Transition et de Concertation (CTC) formé de membres désignés par les municipalités locales, provenant des C.A. d'OH et de locataires ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis désigne Suzanne Roy, d.g. et sec.-très à titre de représentante municipale auprès du CTC formé conjointement avec l'OH de Sainte-Anne-des-Monts ;

Proposition adoptée.

093-05-2017 CENTRE JUDES DROUIN – PLANS DE STRUCTURES ET DEVIS TECHNIQUE

Considérant qu'il est requis d'obtenir des services d'ingénierie pour compléter le projet de plans de structure et devis technique dans le cadre du programme PIQM-MADA ;

Considérant que la firme ARPO Groupe-Conseil a soumis une offre de services professionnels en date du 1^{er} mai 2017 pour la somme forfaitaire de 2300 \$ plus taxes ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis mandate la firme ARPO Groupe-conseil pour réaliser les plans de structure signés et scellés par un ingénieur aux fins de compléter le mandat accordé à Pierre Bourdages Architecte dans le cadre du programme PIQM-MADA.

Proposition adoptée.

094-05-2017 SUBDIVISION CADASTRALE – APPROBATION DU LOTISSEMENT 263-1-1, 264-2-1, 264-3-1 SEIGNEURIE MONT-LOUIS

Considérant qu'une demande de permis de lotissement a été déposée par Jean-Christophe Lemieux afin de subdiviser les lots 263-1, 264-2 et 264-3, Seigneurie de Mont-Louis pour créer les lots 263-1-1, 264-2-1 et 264-3-1 ;

Considérant que le certificat autorisant une opération cadastrale requis en vertu du règlement de lotissement a été approuvé ;

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve le plan de subdivision cadastrale tel que préparé par Christian L'Italien, a.-g. sous le # 2703 de ses minutes datée du 14 avril 2017 afin de créer les lots 263-1-1, 264-2-1 et 264-3-1 de la Seigneurie du Mont-Louis, cadastre de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, circonscription foncière de Sainte-Anne-des-Monts.

Proposition adoptée.

095-07-2017 ACHAT D'ÉQUIPEMENT USAGÉ – TERRIÈRE ET BALAI POUR TRACTEUR

Considérant que Monsieur Charles-Hébert Lapointe offre en vente des équipements usagés adaptables au tracteur Massey Ferguson tels qu'une terrière et un balai incluant des pièces de réparation ;

Sur proposition de Germain Émond,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'achat des équipements suivants :

Terrière	500 \$
Balai pour surface plane	1000 \$

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste Excédent de fonctionnement non affecté (59 11000).

Proposition adoptée.

096-05-2017 OFFRE D'EMPLOIS SAISONNIERS – MANDAT POUR ANALYSE DES CANDIDATURES

Considérant que 2 emplois saisonniers sont offerts en affichage public jusqu'au 8 mai 2017 ;

Considérant que Monsieur Sébastien Lévesque, d.g. pour la MRC de La Haute-Gaspésie a accepté d'agir à titre de responsable de l'analyse des candidatures et de la recommandation d'embauche ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal dégage Monsieur Sébastien Lévesque de toutes responsabilités quant au choix ou à la qualité des personnes recommandées pour embauche.

Proposition adoptée.

**097-05-2017 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES -
VENTE ET ADJUDICATION D'IMMEUBLES**

Considérant que la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes est fixée au jeudi 8^e jour de juin 2017 à 10h00 au siège social de la MRC de La Haute-Gaspésie;

Considérant que des dossiers sont sujets à la procédure de vente d'immeubles;

Sur proposition de Germain Émond,
Appuyé de Diane Dupuis,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE Suzanne Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée afin d'encherir et acquérir le ou les immeubles pour le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

**098-05-2017 MONUMENT MILITAIRE COMMÉMORATIF – DEMANDE RENCONTRE
D'INFORMATIONS PUBLIQUES**

Considérant la résolution 044-03-2017 par laquelle la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis donnait son accord de principe pour la réalisation du projet «Monument commémoratif – LAV III» à Gros-Morne ;

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la population ce projet d'installation d'un monument commémoratif militaire, des budgets requis et des impacts à long terme tant au point de vue du sentiment d'appartenance que touristique ;

Pour ces raisons,
Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de tenir une rencontre d'information publique au bénéfice de toute la population au Centre des Loisirs de Gros-Morne le 24 mai 2017, à 19 heures.

Proposition adoptée.

099-05-2017 DEMANDES DE COMMANDITES :

Sur proposition de Germain Émond,
il est résolu à l'unanimité d'accorder les commandites suivantes :

Cercle de Fermières Mont-Louis – Journée de la famille	Vinier
Maison l'Essentielle – Inauguration	Vinier blanc et rouge
Chevaliers de Colomb Mont-Louis - Fête des Mères	Vinier
Chevaliers de Colomb Gros-Morne – Fête des Mères	50 \$
Chevaliers de Colomb Gros-Morne- Revue annuelle Cadets	Vinier
Croix-Rouge Canadienne – Québec	50 \$

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 0211000970.

Proposition adoptée

100-05-2017 FESTIVAL GROS-MORNE – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Sur proposition de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le versement d'une somme de 300 \$ au Festival Gros-Morne dans le cadre de la 6^e édition Festival Country.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 0211000970.

Proposition adoptée

101-05-2017 SPORTS & LOISIRS GROS-MORNE INC. – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017

Considérant qu'un budget de 8000 \$ a été inscrit aux prévisions budgétaires 2017 au bénéfice de Sports & Loisirs Gros-Morne inc.;

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité autorise le versement d'une aide financière de 8 000 \$ à l'organisme Sports & Loisirs Gros-Morne inc. réparti en deux versements et remis à part égale en mai et octobre 2017.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution (poste 02 70290 970).

Proposition adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

102-05-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Serge Chrétien, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.